Mairie de *la Garde* — **Arrondissement de** *Toulon*

Du Quinze Juin — *an mil huit cent quarante, à Six* — *heure du Soir*

ACTE DE MARIAGE de *Denis Louis Abeille*
âgé de *trente deux* ans, né à *la Garde* — département de *id.* — le *Deux* — du mois d'*avril* — mil *huit cent huit* — profession d'*horloger* — domicilié à *Hyères* — département de *id.* — fils *majeur* de *Jean Abeille* — profession de *ménager* — domicilié à *Hyères* — département de *id.* — et de *Victoire Pouisse* — *ici présents et consentant* — *Une part*

Et de *Madeleine Louise Giriol* — sans profession
âgée de *vingt huit* ans, née à *la Garde* — département de *id.* — le *premier* — du mois de *octobre* — mil *huit cent onze* — domiciliée à *la Garde* — département de *id.* — fille *majeure* de *Louis Giriol* — profession de *ménager* — domiciliée à *la Garde* — département de *id.* — et de *Marie Marguet* — *ici présente et consentante* — *d'autre part*

Les actes préliminaires sont : 1° *les publications du mariage faites et affichées à l'Ile d'Hyère (Var) et les fois* — *Commune de la Garde, les Dimanches Quatre du Mois Février et sept Mars courant, sans opposition*

2° *Certificat de Naissance et Décès dûment et conformés*

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un *Madeleine Louise Giriol* et l'autre *Denis Louis Abeille*

En présence de *Jean Baptiste Vernier* — domicilié à *la Garde* — département de *id.* — âgé de *trente neuf* ans, profession de *propriétaire des Embaillestons* — *non parent ni allié des époux*.

De *Jean Baptiste Rousseau* — domicilié à *la Garde* — département de *id.* — âgé de *trente neuf* ans, profession de *Maçonnier* — *non parent ni allié des époux*

De *Jean Alexandre Pernier* — domicilié à *la Garde* — département de *id.* — âgé de *trente huit* ans, profession de *Boulanger* — *non parent ni allié des époux*

Et de *Jean Antoine Giriol* — domicilié à *la Garde* — département de *id.* — âgé de *trente* ans, profession de *Menuisier* — *non parent ni allié des époux*

Après quoi, moi *Lambert Augustin Maynard* — *Maire de la Commune de la Garde* — faisant fonctions d'Officier public de l'Etat-civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi. *Non les Témoins soussignés, les époux aussi que les pères et mère ont déclaré ne savoir écrire.*

Vernier — Mourchon — Alex. Rousseau — Giriol — Aguera

Mairie de *la Garde* — **Arrondissement de** *Toulon*

Du Vingt Cinq Juin — *an mil huit cent quarante, à huit* — *heure du matin*

ACTE DE MARIAGE de *Jean Louis Vieuland*
âgé de *vingt sept* ans, né à *Toulon* — département de *id.* — le *Vingt Cinq* — du mois de *février* — mil *huit cent quatre vingt* — profession de *cultivateur* — domicilié à *Toulon* — département de *id.* — fils *majeur* de *Jean Vieuland* — profession de *cultivateur* — domicilié à *Toulon* — département de *id.* — et de *Rose Plaire* — *ici présents et consentants d'une part*

Et de *Anastasie Jean Robaly* — sans profession
âgée de *vingt sept* ans, née à *la Garde* — département de *id.* — le *Onze* — du mois de *Décembre* — mil *huit cent Dix huit* — domiciliée à *la Garde* — département de *id.* — fille *majeure* de *Jean Antoine Robaly* — profession de *cultivateur* — domiciliée à *la Garde* — département de *id.* — et de *Victoire Solier* — *ici présents et consentants d'autre part*

Les actes préliminaires sont : 1° *les publications du mariage faites et affichées à Toulon (Var) et les fois* — *Commune de la Garde, sans opposition, les Dimanches Quatorze et Vingt un du mois de Juin courant*

2° *Certificat de Naissance et Décès dûment et conformés*

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage l'un *Anastasie Rose Robaly* et l'autre *Jean Louis Vieuland*

En présence de *Jean Louis Cotte* — domicilié à *la Garde* — département de *id.* — âgé de *quarante neuf* ans, profession de *cultivateur*, *non parent ni allié des époux*

De *Jean Auguste Marie Barnaud* — domicilié à *Toulon* — département de *id.* — âgé de *vingt cinq* ans, profession de *chirurgien de 2e classe de la marine royale*, *non parent ni allié des époux*

De *Jean Julien Robaly* — domicilié à *la Garde* — département de *id.* — âgé de *vingt huit* ans, profession de *jardinier*, *cousin de la épouse*

Et de *Joseph Jean Jacques Antoine Thérèse* — domicilié à *Toulon* — département de *id.* — âgé de *vingt cinq* ans, profession de *fondeur*, *non parent ni allié des époux*

Après quoi, moi *Lambert Augustin Maynard* — *Maire de la Commune de la Garde* — faisant fonctions d'Officier public de l'Etat-civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi. *Non les Témoins soussignés, les époux aussi que les pères et mère ont déclaré ne savoir écrire.*

Louis Cotte — Alex. Barnaud — Robaly — Julien — Vieuland — Aguera